

## Table des matières

1 • Contexte.....	1
2 • Tendances du secteur financier.....	1
3 • Mécanismes existants.....	4
3.1 • Gestion des crises financières à court terme.....	5
3.2 • Assurer une stabilité financière à long terme.....	8
4 • Innovation mondiale.....	12
4.1 • Nouvelles idées mondiales.....	12
4.2 • Nouvelles idées nationales.....	14
4.3 • Nouvelles idées commerciales.....	14
5 • Un avenir financier sécurisé.....	14
6 • Références et liens.....	15

Abordant le besoin crucial d'instaurer un système financier plus intégré et plus durable, le présent document regroupe de façon panoramique les points de vue des différents groupes et secteurs. Il analyse tout d'abord les tendances actuelles du système financier et passe ensuite en revue certains instruments et cadres institutionnels mis en place pour traiter les causes et conséquences de :

- ▶ La volatilité des capitaux et des crises à court terme
- ▶ L'insécurité financière à long terme

Le document présente également les grandes lignes de certaines idées clés proposées pour réformer la finance, et traite les questions principales sur lesquelles il faudrait se pencher à l'avenir.

## 1 • Contexte

Dans le cadre de la Commission des Nations Unies pour le Développement Durable (CDD 8) et du Sommet Mondial sur le Développement Social (Copenhague +5) qui se sont tenus l'année dernière, les gouvernements se sont engagés à rechercher de nouveaux mécanismes conduisant à plus de sécurité financière. Ils ont convenu que les systèmes en place n'ont pas réalisé les objectifs de l'éradication de la pauvreté, de l'égalité sociale, de la durabilité environnementale et de la croissance économique. Ils ont aussi reconnu que bien que les marchés financiers tirent profit d'un certain degré de volatilité des capitaux, ils ne prennent pas en considération l'impact des crises et des risques financiers subséquents sur les communautés pauvres et sur l'environnement, particulièrement dans les pays en développement.

Un comité mixte Banque Mondiale - Fonds Monétaire International qualifie la sécurité financière (à court et à long terme) de Bien Public Mondial - qu'aucun n'est obligé de s'approprier, mais qui peut profiter à tous. En signe de reconnaissance de cette situation, la CDD a appelé la communauté internationale à réformer le système financier afin d'éviter la répétition des crises financières, assurer de meilleurs mécanismes pour gérer ces dernières tout en appuyant et en renforçant le développement durable ».

---

« Vu l'instabilité inhérente aux mouvements des capitaux internationaux, les expériences récentes montrent que tout pays étroitement intégré au système financier mondial est susceptible de vivre des crises financières et des fluctuations de sa devise. Les pays en développement sont particulièrement vulnérables vu leur dépendance aux capitaux étrangers et leur dette extérieure »

—CNUCED 2000

---

## 2 • Tendances du secteur financier

Parmi les problèmes associés à la volatilité financière à court terme figurent :

**L'incertitude financière croissante.** Le secteur financier fait face à un risque de crise croissant, « bien avant le début effectif du nouveau siècle, l'instabilité des marchés financiers faisait peser déjà des risques très importants » (FMI 2000). Les analystes mettent en garde contre une spéculation tous azimuts qui rappelle plusieurs des éléments ayant conduit à l'effondrement de Wall Street en 1929. Même les spéculateurs de renom tels que George Soros décrivent un système qui est incapable de gérer le flux des « spéculateurs d'un jour » qui commercent à présent en ligne. L'impact de l'instabilité peut être grave, comme le montre « l'effet de bulle » des actions « dot.com » (point com). Le commerce des dérivés à levier ou en « fonds couverts » est celui qui présente le

---

« Bien avant le début effectif du nouveau siècle, l'instabilité des marchés financiers faisait peser déjà des risques très importants... »

—FMI 2000

plus de risques. En une seule journée, une chute de 2% des dérivés couverts échangés dépasserait les réserves de toutes les banques centrales du monde. Les bons de « gestion du capital à long terme » étaient des bons couverts, tenus essentiellement par des investisseurs américains, qui se sont effondrés de façon spectaculaire en 1998. La Réserve Fédérale Américaine est intervenue pour renflouer des sociétés avec des dettes non-honorées d'un montant de 200 milliards de dollars, plus de 50 fois la valeur initiale des bons.

**La vulnérabilité des économies.** La communication, le commerce électronique, la banque virtuelle (Internet) et la spéculation sur les actions notamment, ont connu une accélération vertigineuse, qui a exacerbé l'accroissement des flux de capitaux à travers le monde : en 1985, les transactions au plan international par système financier de change avaient atteint une valeur de 400 milliards de dollars. Aujourd'hui, un excédent de 2 trillions de dollars transite quotidiennement par le système de compensation de New York « CHIPS » et par son correspondant londonien « CHAPS » (Boyle 2000). Les crises financières peuvent exposer les économies intérieures à une volatilité encore plus grande. Ceci est particulièrement vrai là où les institutions publiques sont obligées de renflouer les sociétés qui ont été durement touchées par le désengagement soudain des investissements étrangers, comme ce fut le cas lors de la crise financière de 1997/98 dans les pays de l'Asie de l'Est quand le gouvernement coréen a déboursé des milliards de dollars pour couvrir les « créances irrécouvrables » que les banques coréennes devaient aux institutions financières aux Etats-Unis, en Europe et au Japon. Sur un marché de plus en plus ouvert, les crises financières peuvent se propager à travers divers pays et régions, selon le phénomène connu sous le vocable de « contagion ». L'étendue de la contagion et sa vitesse peuvent avoir des conséquences lourdes sur la liquidité du capital au niveau national et international, et peuvent déclencher des chutes considérables de la valeur des monnaies, comme ce fut le cas lors de la crise asiatique pour la Roupie indonésienne qui a perdu 80% de sa valeur face au dollar. Les crises financières ralentissent également les progrès réalisés par les pays en développement en vue d'atteindre à long terme la sécurité financière. Lors de la crise financière internationale de 1998, les pays méditerranéens ont eux aussi été exposés à une volatilité financière dans la mesure où les sorties nettes d'investissements en portefeuille ont représenté une fois et demie les entrées d'investissements directs (Femise, 2001).

**Risque moral.** L'appui du gouvernement lors des crises financières peut inciter les sociétés à prendre davantage de risques financiers, d'où le problème de « risque moral ». Il y a un besoin réel de renforcer la supervision au niveau national pour s'assurer que les institutions financières privées prennent les précautions nécessaires et assument par conséquent une responsabilité plus importante quant aux coûts qui peuvent résulter d'une imprudente prise de risque. Cependant, cette situation met en exergue un vide de réglementation au sein des gouvernements et des institutions financières pour une supervision effective des activités hors bilan et des services financiers. L'absence de méthodes contrôlées et standardisées dans ce domaine, ainsi que le manque de données sur les produits et les avoirs financiers faussent davantage l'analyse et la réglementation du risque financier. Par conséquent, les responsables des réglementations peuvent plus facilement réagir aux crises durant ou après les périodes de fuite des capitaux plutôt que de prendre des mesures préventives avant l'avènement de celles-ci.

**Saturation du marché.** La concurrence dans le secteur privé est de plus en plus farouche. Ceci est dû en partie à la convergence des marchés financiers publics et privés. Les consolidations transfrontalières ou les « fusions-acquisitions » d'institutions financières se sont multipliées à travers le monde dans une tentative d'accroître profits et dividendes, et atténuer les risques financiers. La concurrence s'est également traduite par une accélération sans précédent de la cadence des innovations, notamment avec l'émergence de nouveaux produits financiers. Les marchés des dérivés par exemple (Opérations à Terme et *Options sur Capitaux*) offrent actuellement plus de 47000 formules différentes d'*Options*.

Les autres facteurs qui ont un impact sur la stabilité à court terme mais qui influencent également la sécurité financière à long terme comprennent :

**La mauvaise gouvernance.** La corruption et les conflits nationaux affectent les conditions institutionnelles nécessaires pour la prévention et la gestion des crises financières. Alors que la corruption est présente dans la plupart, sinon dans la totalité, des

---

La corruption et les conflits nationaux affectent les conditions institutionnelles nécessaires pour la prévention et la gestion des crises financières.

pays du Commonwealth, la question clé est de savoir dans quelle mesure cette corruption est devenue systématique et nécessite par conséquent des réformes majeures (Le Secrétariat du Commonwealth, 2000). Le détournement des ressources par les pratiques de corruption fausse les politiques publiques et entrave la réglementation. Et lorsque la réglementation et les institutions légales sont affaiblies, le risque que les sociétés n'honorent pas leurs dettes devient plus important, et la vulnérabilité financière intérieure s'amplifie et atteint des économies entières (FMI 2000). En présence d'une réglementation faible, il devient facile pour les usuriers d'attirer les gens et de les entraîner dans un cycle de dettes, de menaces et de taux d'intérêt exorbitants. La corruption et les conflits internes ne minent pas uniquement les institutions financières, mais aussi la crédibilité internationale du système financier national en question, décourageant ainsi à la fois l'investissement local et étranger. Dans pareilles circonstances, le blanchiment de l'argent sale provenant d'activités criminelles devient plus probable, l'argent sale peut alors refaire surface sous forme d'investissements légitimes en apparence dans des paradis fiscaux quelque part dans le monde. Sur environ 550 institutions financières offshore, seuls 69 sont réellement localisées dans leurs prétendues îles. Elles brassent cependant des flux de capitaux plus importants que n'importe quel autre « centre » financier. Et ce n'est que récemment que ces centres ont commencé à faire l'objet d'un contrôle réglementaire plus strict (Banque Mondiale 2000).

**La dette.** Il est important de mettre en exergue les différences significatives entre les pays industrialisés et les pays en développement quand il s'agit de vulnérabilité nationale face aux crises financières. En 1999, la CNUCED a souligné que « dans les pays en développement, le départ des capitaux étrangers et la chute libre de la valeur de la monnaie menacent souvent la stabilité financière intérieure. De même, les crises financières internes se traduisent souvent par des perturbations monétaires, des difficultés de paiement, voire des crises liées à la dette. Par contre, les perturbations monétaires dans les pays industrialisés n'ont généralement pas de répercussions sur les marchés financiers intérieurs, et les dysfonctionnements financiers internes ne provoquent pas non plus de crise de paiement ni de crise monétaire ». S'il est fort probable que ces différences de vulnérabilité soient liées à de grandes différences dans la structure financière de ces différents pays, cependant, elles sont également clairement liées au poids de la dette qui continue de miner le développement à long terme de beaucoup de pays en voie de développement ou en transition. Entre 1990 et 1999, le montant global de la dette a augmenté de 20%, atteignant 41.5% du Produit National Brut mondial (PNB) (Martens 2000). La campagne du Jubilé 2000 a souligné l'appel de plus en plus pressant pour une co-responsabilité face à la dette, à la fois de la part du secteur public et du secteur privé. Le concept de « dette odieuse » dans la législation internationale reconnaît que la responsabilité devrait être partagée, particulièrement dans le cas des prêts à court terme et du remboursement de la dette (Rowbotham 2000).

---

Entre 1990 et 1999, le montant global de la dette a augmenté de 20%, atteignant 41.5% du Produit National Brut mondial (PNB).

—Martens 2000

---

**Omission des facteurs sociaux et environnementaux.** Les études sur l'insécurité financière tendent à se focaliser sur les conditions financières et macro-économiques qui prévalent juste avant le crash et sur le traitement des conséquences. Cependant, et aussi surprenant que cela puisse paraître, il existe très peu d'évaluations intégrées des facteurs sociaux et environnementaux qui sous-tendent l'insécurité financière et qui sont affectés par elle. Et alors que ces facteurs peuvent être complexes et interdépendants, ils peuvent accroître les risques au sein des secteurs financiers à court ou long terme.

Tout d'abord, il y a l'environnement qui constitue un élément clé de la sécurité financière. Il procure des ressources naturelles essentielles ainsi que des services (écosystèmes et biodiversité), ce qui nécessite une préservation des ressources. Lors du Sommet de la Terre de 1992, les pays se sont engagés à investir 20 milliards de dollar annuellement dans la sauvegarde de la biodiversité, néanmoins, nous nous trouvons actuellement dans une situation où les gouvernements ne consacrent à cette action que 6 milliards de dollars en moyenne

---

Lors du Sommet de la terre de 1992, les pays se sont engagés à investir 20 milliards de dollar annuellement dans la sauvegarde de la biodiversité, néanmoins, nous nous trouvons actuellement dans une situation où les gouvernements ne consacrent à cette action que 6 milliards de dollars en moyenne par an.

par an (Banque Mondiale). La dégradation de l'environnement et la pollution ont des répercussions sur le bien-être social et sur les conditions économiques qui sont les fondements de la stabilité financière intérieure. Par exemple, des estimations prudentes laissent entendre que les coûts dépensés pour atténuer les effets des catastrophes naturelles dues aux changements climatiques tel que les inondations, les tempêtes ou les sécheresses seront supérieurs au PNB mondial en 2065. Les sociétés d'assurance augmentent rapidement leurs primes pour alléger les effets des remboursements qui se chiffrent en milliards et qui peuvent être dues à des catastrophes « naturelles » causées par les activités humaines.

Ensuite, une population instruite, qualifiée, en bonne santé et heureuse constitue un des moteurs clés de la croissance économique et de la stabilité financière. Ce qui nécessite une fois encore un investissement conséquent et à long terme dans le domaine des besoins sociaux. Toutefois, 20% de la population mondiale continue de vivre dans des conditions d'extrême pauvreté, et même aux Etats-Unis, quelque 20% de la population vit actuellement sous le seuil officiel de pauvreté. La communauté internationale s'est fixée comme objectif la réduction du nombre de ceux qui vivent dans la pauvreté extrême de moitié entre les années 1990 et 2015. Cela va nécessiter un taux de croissance de 8% du PIB pour certains pays, ce qui est impossible à réaliser au vu des niveaux de développement économique actuel, d'appuis financiers et d'infrastructures. Les femmes et les enfants sont particulièrement touchés par cette situation puisqu'ils constituent la grande majorité des pauvres; et ce sont les pauvres et les marginalisés qui sont les moins préparés pour faire face aux effets des crises financières. Le coût social des crises financières est substantiel. Ainsi par exemple, durant la crise de 1997/98, le chômage a doublé en Thaïlande, alors qu'en Corée, il est passé de 2% à 8.7% (spécialement chez les travailleurs non-qualifiés). Le niveau de vie dans les deux pays a régressé, d'après les estimations, de 14% et de 22% respectivement. En Indonésie, le niveau de vie a baissé de 25% et l'on a enregistré une forte progression du nombre de ceux qui vivent dans la pauvreté extrême (Banque Mondiale 2000).

---

Toutefois, 20% de la population mondiale continue de vivre dans des conditions d'extrême pauvreté, et même aux Etats-Unis, quelque 20% de la population vit actuellement sous le seuil officiel de pauvreté. La communauté internationale s'est fixée comme objectif la réduction du nombre de ceux qui vivent dans la pauvreté extrême de moitié entre les années 1990 et 2015.

### 3 • Mécanismes existants

Mis à part les autres facteurs, les tendances économiques actuelles dans différentes régions continuent de montrer la vulnérabilité de plusieurs pays aux chocs financiers (Tableau 1). Les tableaux 2 et 3 présentent quelques instruments et mécanismes institutionnels habituellement utilisés pour assurer une sécurité financière à court et moyen terme.

Tableau 1 • Tendances régionales et perspectives

## Détails Régionaux

<b>Asie</b>	Le Japon et l'Asie de l'Est affichent des signes de reprise après la crise financière régionale qui a coûté, d'après les estimations, 350 milliards de \$ aux investisseurs en portefeuilles étrangers. Bien que le PIB du Japon ait enregistré une hausse de 10%, les bénéficiaires ne semblent pas profiter à toute la population. Les dépenses et les économies des ménages sont caractérisées par une très forte irrégularité, et le chômage, actuellement située à 5%, est en hausse. Le Japon présente un déficit fiscal d'environ 10% du PIB et la dette publique est de 106%. La crise a laissé de nombreuses institutions financières en état d'insolvabilité, et par conséquent la région a besoin, dans son ensemble, d'appui infrastructurel à long terme, du rééchelonnement de la dette, ainsi que de normes renforcées de comptabilité et de publication des comptes financiers. Au cours des années 1990, la pauvreté a reculé en Chine mais s'est accrue ailleurs dans les autres régions de l'Asie du Sud –Est. En Asie du Sud, le nombre absolu des pauvres n'a connu aucun changement.
<b>Afrique</b>	En Afrique Subsaharienne, L'Aide Publique au Développement a baissé de manière significative au cours des années 1990. Ce à quoi vient s'ajouter le ralentissement économique, l'endettement, des problèmes santé publique (ex. VIH/SIDA), des catastrophes et problèmes environnementaux, des troubles civils, ce qui rend la région extrêmement sensible à d'autres chocs financiers. Il faudrait doubler l'APD pour arriver à réaliser un renforcement des capacités aux niveaux sectoriel et institutionnel, éradiquer la pauvreté et réduire le poids d'une dette qui ne sera probablement jamais honorée. Les personnes vivant avec moins de \$1 par jour en Afrique Subsaharienne ont augmenté entre 1990-1998, à la fois en proportion démographique et en chiffres absolus. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le nombre de personnes vivant avec moins de \$2 par jour a augmenté. L'Afrique dans son ensemble compte la plus grande part de personnes vivant dans un état de pauvreté absolue.

Tableau 1 • Tendances régionales et perspectives (suite)

## Détails Régionaux

<b>Amérique Latine</b>	La région poursuit en général le processus de libéralisation. Cependant, il a une grande variation entre les pays: à titre d'exemple, le PIB du Mexique a enregistré une hausse de 5% et celui du Paraguay une baisse de -0.6%. Des pays tels que l'Argentine, la Colombie, l'Equateur, le Guatemala, le Pérou, et le Venezuela, sont toujours confrontés à des problèmes dans leur secteur financier, alors que d'autres comme le Brésil et le Mexique, semblent obtenir de meilleurs résultats. La proportion totale et le nombre des pauvres a chuté au cours de la période 1990- 1998 mais avec de grandes variations dans la répartition inégale de l'emploi et des revenus, en raison en partie des impacts des crises asiatiques et russes, par effet de contagion.
<b>Amérique du Nord</b>	La croissance économique a été plus prolongée aux Etats-Unis que dans n'importe quel autre pays au monde au 20ème Siècle. Le dollar US fait office de "monnaie refuge" pour de nombreux pays qui sont liés à elle à travers leurs devises et l'indexation de leur dette. Le secteur privé est un reprenneur important des dettes internationales. En 2000 le déficit des comptes courants américains (le ratio exportations – importations) a atteint 5 trillions de \$, soit 60.000 \$ par ménage. Une telle situation ne peut perdurer. Le ralentissement économique ainsi que la réduction des dépenses extérieures deviennent à présent inévitables. Cependant, d'autres pays sont préoccupés par le rythme du ralentissement. Vu la rapidité de la chute, d'autres pays et entreprises devront réagir rapidement pour trouver des marchés alternatifs.

**Europe** L'Europe Orientale est actuellement confrontée à la plus forte augmentation des niveaux de pauvreté dans toute la région, comme c'est le cas dans l'ex -Union Soviétique où la pauvreté a plus que triplée entre 1990 et 98. Les inégalités dans la répartition des revenus se sont également accrues. Certaines régions des Baltiques sont en récession en raison des difficultés financières récentes de la Russie, du faible niveau d'aide et de coordination qui retarde encore la reprise économique dans la région. Le reste de l'Europe présente une image différente mais généralement saine économiquement. Cependant, la région reste, dans son ensemble, relativement sensible aux taux d'intérêt américains et pourrait par conséquent être exposée aux impacts d'une récession américaine.

Sources: BM 2000, CNUCED 2000

### 3.1 • Gestion des crises financières à court terme

Pendant les périodes de volatilité importante des capitaux, les pays peuvent subir des retraits soudains de capitaux et investissements nationaux et étrangers. Il y a un certain nombre de mécanismes qui ont pour but de résoudre les problèmes de liquidité et de solvabilité à court terme.

**Politique nationale.** Face à une crise financière, les gouvernements des Pays en développement limitent les dépenses publiques, augmentent les taux d'intérêts, procèdent à l'arrêt du paiement du service de la dette et au rééchelonnement de la dette restante. Ils pourvoient en outre les débiteurs privés en ressources additionnelles. Cependant, la viabilité à long terme de ce sauvetage financier dépend des sources de financement utilisées. Il y a par conséquent des chances d'encourager à nouveau des comportements financiers à risque si ces sources de financement proviennent de nouveaux emprunts au lieu d'être puisées dans les réserves nationales ou dans l'excédent commercial. Un moyen de limiter ce risque est, d'après la CNUCED (1998), de soumettre toute demande d'arrêt de paiement à l'approbation d'un évaluateur indépendant, comme par exemple le FMI.

Tableau 2 • Instruments financiers existants pour préserver la sécurité financière

Mécanismes	Acteurs	Cible Objectifs	Portée	
			CT*	LT**
Fonds de réserve supplémentaire (FRS/FMI)	▶ Gouvernement	▶ Liquidité du capital	+	
Droits de tirage spéciaux (FMI)	▶ Gouvernement	▶ Liquidité du capital	+	
Mécanismes de taux de change : flottants, fixes, indexés	▶ Gouvernement	▶ Transaction efficiente en devises		+
Aide public au développement	▶ Gouvernement	▶ Développement social, économique, environnemental		+
Lignes spéciales de crédit (Sources privées et publiques)	▶ Gouvernement ▶ Entreprise	▶ Allègement de la dette ▶ Liquidité du capital ▶ Croissance économique	+	+
Traitement de la dette – rééchelonnement, annulation, moratoires	▶ Gouvernement ▶ Entreprise	▶ Allègement de la dette	+	
Conversion de la dette en faveur de la protection de la nature	▶ Gouvernement ▶ Entreprise	▶ Allègement de la dette ▶ Protection environnementale	+	+
Permis négociables (ex. crédits carbone)	▶ Gouvernement ▶ Entreprise	▶ Efficience Environnementale		+
Tri Financier	▶ Entreprise	▶ Responsabilité sociale ▶ Gestion environnementale ▶ Gestion de risque	+	+
Garanties au crédit (Sources gouvernementales et internationales)	▶ Entreprise	▶ Risque financier réduit ▶ Croissance économique	+	+
Micro-crédit (Sources gouvernementales, ONG, internationales)	▶ ONG, PME	▶ Croissance économique ▶ Éradication de la pauvreté		+
Monnaies alternatives (ex. Banques LETS, Time)	▶ ONG ▶ PME	▶ Croissance économique intérieure ▶ Éradication de la pauvreté	+	+
Fonds Mondial pour l'Environnement (BM, PNUE, PNUD)	▶ Gouvernement ▶ ONG	▶ Amélioration de l'environnement		+
Investissement privé étranger (ex. investissement direct & investissement en portefeuille, obligations)	▶ Gouvernement ▶ Entreprise ▶ ONG	▶ Croissance économique	+	+
Investissement privé national	▶ Gouvernement ▶ Entreprise ▶ ONG	▶ Croissance économique	+	+

\* Court terme \*\* Long terme

**Secteur privé.** Les institutions financières privées constituent une source de financement en « dernier ressort ». Cependant, le risque de crise financière dans les pays en développement pousse ces institutions à adopter un comportement trop prudent en matière d'octroi de crédits. Ce qui rend problématique l'accès de ces pays à des crédits à long terme et à faible taux d'intérêt, compromettant ainsi le financement de leur développement. Dans ces conditions, ce sont surtout les petites et moyennes entreprises qui font les frais d'une telle politique.



**Appui international.** Afin de surmonter les crises financières, certains pays sollicitent l'appui du FMI. Cet appui, accordé dans le cadre de la « réserve de facilité supplémentaire » (FRS), est conditionné par la mise en place d'une politique économique visant à restaurer les équilibres fondamentaux (budgétaire et de la balance courante) en diminuant les importations et les dépenses publiques et en stimulant les exportations (dévaluation). Cependant le modèle sous-jacent à cette politique, à savoir « emprunter, investir, exporter, rembourser » n'a pas permis à ces pays de sortir du cercle de l'endettement et de l'insolvabilité. Ce n'est qu'en supportant un coût économique et social et en bradant une partie de leurs actifs (ventes d'entreprises publiques) que certains pays ont pu améliorer la situation de leurs paiements internationaux. C'est le cas, par exemple de l'Afrique subsaharienne dont le taux de croissance moyen est passé de 4,2% pendant la période 1965-80 à 2,1% pendant la période 1980-89 (BM, 1991). A côté de cette RFS octroyée dans des situations exceptionnelles, le FMI met à la disposition des pays en difficulté de paiement des liquidités supplémentaires sous forme de « droits de tirages spéciaux » (DTS). Cependant la faiblesse de leur disponibilité ainsi que les conditions rigides de leur attribution limitent leur efficacité.

Le taux de croissance moyen, de l'Afrique subsaharienne est passé de 4,2% pendant la période 1965-80 à 2,1% pendant la période 1980-89.

—Banque Mondiale, 1991.

**Tableau 3 • Architecture financière existante pour la préservation de la sécurité financière**

	Mécanismes	Acteurs	Cible	Portée	
			Objectifs	CT*	LT**
National	Institutions: Banque centrale, Caisse d'émission, chambre de compensation, agence de classement, autorité financière, département financier, cabinets comptables, services financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Gouvernement</li> <li>▶ Entreprise</li> <li>▶ ONG</li> <li>▶ Investisseurs</li> <li>▶ Emprunteurs</li> <li>▶ Travailleurs</li> <li>▶ syndicats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Politique fiscale &amp; monétaire</li> <li>▶ Faciliter les transactions financières</li> <li>▶ Tri et suivi financier</li> <li>▶ Réglementation et supervision</li> <li>▶ Rééchelonnement de la dette</li> <li>▶ Recherche de nouveaux mécanismes</li> </ul>	+	+
	Lignes directrices nationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Gouvernement</li> <li>▶ Entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Transparence</li> <li>▶ Gestion de risque</li> <li>▶ Compte rendu standardisé</li> <li>▶ Supervision et réglementation</li> </ul>	+	+
	Stratégies nationales de développement : ex. documents relatifs à la stratégie de réduction de la pauvreté (BM), stratégies nationales pour un développement durable (NU)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Gouvernement</li> <li>▶ Entreprise</li> <li>▶ ONG</li> <li>▶ Collectivités locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Éradication de la pauvreté</li> <li>▶ Développement durable</li> </ul>		+
Local	Systèmes de gestion environnementale, par exemple l'évaluation d'impact, la comptabilité, l'analyse coûts-bénéfices, l'analyse du cycle de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Gouvernement</li> <li>▶ Entreprise</li> <li>▶ ONG</li> <li>▶ Travailleurs internationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Évaluation environnementale de la finance</li> </ul>	+	+

	Responsabilité sociale : compte rendu, normes, ex. taux des salaires, audit interne/externe	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Gouvernement</li> <li>▶ Entreprise</li> <li>▶ ONG</li> <li>▶ Travailleurs internationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Evaluation sociale de la finance : ex. bien-être, équité, droits humains</li> </ul>	+	+
	Systèmes de gestion durables : évaluation d'impact, compte rendu, audit	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Gouvernement</li> <li>▶ Entreprise</li> <li>▶ ONG</li> <li>▶ Travailleurs internationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Evaluation intégrée de la finance</li> </ul>		+

\* Court terme \*\* Long terme

Tableau 3 • Architecture financière existante pour la préservation de la sécurité financière (suite)

	Mécanismes	Acteurs	Cible	Portée	
			Objectifs	CT*	LT**
International	Institutions: Groupe de la BM, FMI, BRI, Comité de Bale, OMC, Forum pour la Stabilité Financière, PNUE, CNUCED, ONUDI, IFA, IAIS, OCDE, G 7, G 77, Club de Paris, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Gouvernement</li> <li>▶ Entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Régulation et supervision</li> <li>▶ Ajustement structurel</li> <li>▶ Transactions financières</li> <li>▶ Allègement de la dette</li> <li>▶ Recherche de nouveaux mécanismes</li> </ul>	+	+

\* Court terme \*\* Long terme

Tableau 4 • Lignes directrices pour la prudence financière, la réglementation et le compte rendu

Domaines	Institutions	Lignes directrices
Liquidité et solvabilité	Comité bancaire sur les systèmes de paiement et de règlement	Principes fondamentaux pour des systèmes de paiement d'importance systémique (1999)
	BM	Principes et lignes directrices pour des systèmes de gestion efficaces de l'insolvabilité (1999)
	FMI/BM	Lignes directrices pour une gestion de la dette publique (2000)
	Commission des Nations Unies sur le droit commercial international	Loi-type sur l'insolvabilité transfrontalière (1997)
Supervision et réglementation	Comité de Bale sur la supervision bancaire	Cadre CAMELS (adéquation du capital, base d'actif, suivi de solidité, recettes, liquidité)
	Organisation internationale des commissions boursières	Objectifs et principes de la réglementation des valeurs mobilières (1998)
	Comité de Bale sur la supervision bancaire	Principes fondamentaux pour une supervision bancaire efficace (1997)
Rapports standardisés	FMI et BM	Programmes d'évaluation du secteur financier (rapports pilotes sur 12 pays sur l'observation des normes et codes)
	Fédération internationale des comptables	Normes internationales d'audit
	Comité sur les normes comptables internationales	Normes comptables internationales
	FMI	Code des Bonnes Pratiques sur la Transparence Fiscale (1998) Code des Bonnes Pratiques sur la Transparence dans les Politiques Monétaires et Financières (1999) Normes Spéciales de Diffusion de Données (SDDS, 1996)
	Comité de la BRI sur les Systèmes Financiers Globaux	Gabarit de données pour un compte rendu national dans le cadre du SDDS

### 3.2 • Assurer une stabilité financière à long terme

La quête d'une stabilité financière à long terme fait appel à une variété d'initiatives:

**Programmes de réforme.** Ces réformes visent à créer des économies robustes sur le plan financier. Elles ont été prévues par les programmes d'ajustement structurel (PAS). L'objectif est à la fois d'assurer une stabilisation

de l'économie (restauration des équilibres fondamentaux confiée au FMI) et d'introduire des réformes (Banque Mondiale) allant dans le sens de plus de libéralisation (de l'économie et du système financier) et de désengagement de l'Etat. Reconnaisant le coût social du PAS, le FMI, en collaboration avec la BM, a mis en place la « facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance ».

La libéralisation du système financier dans les PED a débouché dans certains pays (Asie Sud Est) à une crise financière à cause de la volatilité des capitaux que provoque la suppression de tout contrôle étatique sur les opérations courantes et de capital. Cette libéralisation suppose aussi, dans la logique libérale, l'adoption du système de changes flottants (suppression du contrôle qu'exerce une banque centrale), seul susceptible de garantir l'équilibre de la balance des paiements. L'expérience a cependant montré que jamais le déficit des balances des paiements n'a été aussi important depuis que le système de changes fixes fut abandonné. Des simulations ont montré qu'une instabilité de change se traduirait pour certains pays méditerranéens par des effets négatifs sur leurs exportations manufacturières (Achy et Sekkat, 2000).

Afin de diminuer les dépenses publiques, le FMI et la BM ont poussé les PED à supprimer la totalité ou une partie des subventions de certains produits de première nécessité. Ce qui s'est traduit par une baisse du niveau de vie des populations démunies.

**Financement du développement.** L'Aide Publique au Développement (APD) a baissé à la suite du non respect par les pays développés de leurs engagements d'y consacrer 0,7% de leur PIB, en atteignant aujourd'hui à peine 0,2% en moyenne. L'Union Européenne qui consacre aujourd'hui 0,33% de son PIB à l'aide publique au développement, entend la faire passer en 2006 à 0,39%. Pour leur part, les USA consacrent à peine 0,1%, et elle atteindra 0,15% avec les cinq milliards \$ promis par les responsables américains lors de la conférence de Monterrey (2002). Cette baisse n'a pas été compensée par une progression de l'investissement étranger direct (IED) qui reste sélectif quant aux pays et secteurs bénéficiaires. Ainsi, la part des pays du Sud et de l'Est de la méditerranée dans l'IED à destination des PED a baissé de 1992 à 1999, passant de 6,2% à 3,4% (Alessandrini, 2001). L'accord de Cotonou (2000) entre l'UE et les pays ACP a marqué un progrès en terme de volume d'aide (enveloppe non remboursable de soutien au développement et facilité à l'investissement accordée par la BEI). Cependant cette dernière n'est qu'une « simple enveloppe indicative et non un droit acquis ». Elle n'est pas automatique dans la mesure où elle est sujette à révision en fonction de l'évolution des besoins et des performances de chaque pays (UE - ACP, 2000).

---

L'Union Européenne qui consacre aujourd'hui 0,33% de son PIB à l'aide publique au développement, entend la faire passer en 2006 à 0,39%. Pour leur part, les USA consacrent à peine 0,1%, et elle atteindra 0,15% avec les cinq milliards \$ promis par les responsables américains lors de la conférence de Monterrey (2002).

**Amélioration de la gouvernance financière.** « La bonne gouvernance n'est pas un luxe mais une condition de base pour le développement » (FMI 2000). Comme cela a été mentionné précédemment, la publication et la supervision des comptes aide à garantir un système financier efficace. Des comptes plus transparents et effectués dans les temps, de la part des banques et des services non-bancaires, renforcent la réglementation, la sensibilisation de l'investisseur et du prêteur, et consolident la discipline du marché. Pour améliorer la gouvernance au niveau national, le FMI recommande le recours à des évaluateurs impartiaux ainsi que l'existence d'un système judiciaire fort disposant de pouvoirs d'investigation adéquats et de juridiction dans les domaines à la fois des responsabilités des entreprises et de droit civil, comme c'est le cas de la Commission Indépendante de Hong Kong contre la Corruption. De telles institutions utilisent toute une variété d'outils pour la réglementation et la mise en oeuvre des lois, tel que l'établissement de listes noires relatives à la conduite des affaires. L'accès du public à l'information sur les marchés financiers à travers les médias peut renforcer son implication et l'amener à faire pression pour la mise en place de stratégies gouvernementales anti-corruption (FMI 2000).

---

« La bonne gouvernance n'est pas un luxe mais une condition de base pour le développement »

—FMI 2000

---

Bien que les mesures de gouvernance soient plus aisées à mettre en oeuvre au niveau national et local, l'enracinement des problèmes, quand c'est le cas, nécessite un soutien international. La gouvernance requiert également un renforcement des pratiques en matière d'acquisitions. Les directives de la Banque Mondiale permettent aux pays d'imposer des sanctions à ceux et celles qui empruntent auprès des pays et d'entreprises qui versent dans des pratiques corrompues/frauduleuses. La BM elle-même peut annuler des prêts, et priver un pays de son éligibilité à un financement futur de sa part. Une certaine coordination régionale contre la corruption existe, comme dans le cas du Groupe de l'Afrique Orientale et Méridionale contre le Blanchiment d'Argent. Le Groupe de Travail de l'OCDE pour l'Action Financière a produit 40 recommandations sur le blanchiment d'argent (Tableau 5). Le Fonds de Réserve Supplémentaire (FSF) est également en train d'examiner les moyens de mettre en place des pouvoirs internationaux pour la surveillance et le rapatriement d'argent blanchi découvert dans des banques offshore ou ailleurs.

**Intégrité environnementale.** Les principes de gestion environnementale sont applicables à la fois au secteur public et privé mais restent encore peu pratiqués ; le débat actuel porte sur les méthodes d'évaluation environnementale et sur la manière de standardiser les approches. Les activités sont cependant en cours. A titre d'exemple, l'OCDE a commencé une évaluation tendant à vérifier dans quelle mesure les agences de Garantie des Crédits à l'Exportation (qui offrent une assurance contre les risques financiers et risques associés) peuvent incorporer des éléments environnementaux dans leurs critères. Un certain nombre de pays sont en train de tester des systèmes budgétaires utilisant une comptabilité environnementale et économique intégrée (Canada, Colombie, Ghana, Indonésie, Japon, Mexique, Papouasie Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, Thaïlande & Etats-Unis). De plus en plus, des Evaluations d'Impact Environnemental (EIA) sont appliquées dans les domaines publics et privés, et même les accords commerciaux régionaux/bilatéraux tel que l'accord commercial américano-jordanien et l'ALENA qui ont tous les deux fait l'objet d' Evaluations d'Impact Environnemental (EIA).

**Tableau 5 • Lignes directrices en matière de gouvernance**

Institutions	Lignes directrices
Résolution de l'AG des Nations Unies	Code de conduite pour responsables publics
BM	Clauses anti-fraude et anti-corruption dans les principaux textes sur les acquisitions
OCDE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lignes directrices pour multinationales</li> <li>▶ Convention de lutte contre la corruption des responsables publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (1999)</li> <li>▶ La Convention fiscale type</li> </ul>
CIC	Codes de conduite
BMCSO	Bonne gouvernance entrepreneuriale
Secrétariat du Commonwealth	Bonne gouvernance

Les taxes environnementales, les permis négociables, les normes et la législation aident à lier les risques environnementaux et financiers de manière plus explicite. Cependant, leur mise en oeuvre requiert un renforcement institutionnel, et certains estiment que cela pourrait avoir des impacts négatifs sur la compétitivité nationale (L'hypothèse du « refuge pour pollueurs ») qui peuvent toutefois être limités grâce à une meilleure coordination internationale. A titre d'exemple 35% des plus grandes entreprises mondiales élaborent à présent des rapports annuels sur l'environnement (FMI 2000). Les investissements dans le domaine de l'environnement sont aussi en progression. L'Aide Publique au Développement (APD) sur le plan bilatéral de même que les banques de développement consacrent certains fonds à l'environnement, c'est le cas des « Conversions de la Dette en Faveur de la Protection de la Nature » (tableau 2). Au niveau international, le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM tableau 2) soutient à présent un nombre croissant de projets mis en oeuvre par les communautés de base et les ONG. Les Fonds Environnementaux Nationaux recherchent quant à eux des solutions participatives locales pour financer les projets et programmes environnementaux. Ces activités

traduisent pour le moins la tentative d'incorporer des facteurs (actifs) environnementaux dans la politique économique et fiscale (PNUE 2000).

**Progrès social.** L'investissement dans le « capital social » représente un autre élément crucial de la sécurité financière à long terme. On peut citer à titre d'exemple l'accès à l'éducation, à la technologie et aux services de santé, aux opportunités de formation et d'emploi, ainsi que la participation à la prise de décision et aux marchés financiers, particulièrement pour les pays les plus pauvres. L'Initiative de la Banque Mondiale sur la Dette des pays pauvres très endettés (PPTE) a été « améliorée » lors du Sommet G-7 de Cologne en 1999 afin d'intégrer, non seulement la croissance économique, mais aussi un allègement « plus large, plus profond et plus rapide » de la dette en faveur des pauvres. Les pays candidats pour bénéficier des fonds PPTE doivent produire des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté en consultation avec les communautés et les autres acteurs pour s'assurer que l'assistance va effectivement à la réduction de la pauvreté. Cependant, les progrès ont été lents et très peu de pays ont effectivement reçu des fonds jusqu'à présent. Les programmes de Micro-crédit offrent également une approche alternative pour un accès accru au financement pour les pauvres et les groupes marginalisés. Pour les agences de développement, les coûts administratifs pour l'octroi des financements et pour l'évaluation des candidats semble être inefficace à cette échelle. C'est pourquoi on recourt aux ONG et aux communautés de base pour faciliter le financement des micro-crédits et des prêts collectifs, comme c'est le cas au Mexique, en Bolivie, en Egypte, au Nigeria et au Ghana, l'exemple le plus célèbre étant celui de la Grameen Bank au Bangladesh. Le projet avait commencé en 1976 et regroupait un petit nombre de coopératives dans les communautés rurales. La banque s'est développée pour compter aujourd'hui 300 agences dans 5.400 villages, avec 250.000 personnes impliquées, dont 75% sont des femmes. L'accès aux télécommunications et autres médias peut également aider les communautés à mieux comprendre et à utiliser les ressources financières avec prudence, à l'instar de « l'Initiative Grameen Phone » qui permet aux agricultrices d'appeler des négociants financiers pour vérifier les prix des produits et améliorer leur position de négociation; ainsi que les « Petites Communautés Intelligentes » (LINCOS) au Costa Rica, où des centres communautaires numériques donnent accès à l'achat et à la vente d'actions (WRI 2000). Une coordination accrue entre les bailleurs de fonds et les pays récepteurs est nécessaire, ainsi qu'un renforcement de l'accès local au financement (ECOSOC 2000).

Toutefois certains gouvernements et collectivités locales sont en train d'adopter des projets de crédits d'impôts, à l'intention des communautés pauvres et des petites et moyennes entreprises, en tant que mesure d'incitation à la création de nouveaux projets et aussi en vue de soutenir une croissance à long terme. Les monnaies alternatives, au niveau local, peuvent dynamiser davantage les économies locales, tel que le troc et les monnaies communautaires, les « Banques – Temps » (Time Banks) ainsi que les Systèmes Locaux d'Echanges Commerciaux. Ces derniers sont encore perçus comme des mécanismes relativement marginaux dans les débats internationaux, mais il y a de plus en plus de groupes locaux qui utilisent de tels systèmes.

**Vers un financement durable.** L'Institut de la Banque Mondiale dénonce « Qualité de la Croissance » décrit un processus de développement qui est caractérisé non seulement par la croissance économique mais également par la qualité des conditions environnementales, sociales, institutionnelles et culturelles, ainsi que, et cela est significatif, par la qualité des conditions financières. Parmi les méthodes qui essaient d'adopter cette approche qualitative et intégrée on trouve le Compte Rendu, l'audit et l'évaluation de la Durabilité, l'élargissement des systèmes de gestion environnementale et la responsabilité sociale de l'entreprise. L'Initiative Mondiale « Global Reporting Initiative » (GRI) est un exemple de cette approche. Le GRI est un processus à plusieurs acteurs (entreprises, ONG, comptables, gouvernements) qui cherche à développer une norme mondiale de compte rendu sur la durabilité de l'entreprise, dans le but ultime de l'appliquer aux organismes publics et aux ONG. Le projet est en cours mais les premières lignes directrices du GRI ont été publiées en juin 2000 et appliquées par 30 sociétés. En outre, « l'Initiative Services Financiers » (ISF) du PNUE, qui regroupe des banques, des assureurs, des gestionnaires de patrimoine, des ONG et des organisations intergouvernementales, a réuni ses membres en novembre 2000 pour analyser les relations entre financement et développement durable. Les Evaluations d'Impacts sur la Durabilité commencent également à être utilisées, comme c'est le cas pour l'évaluation de la durabilité de GATS, financée par la CE (Kirkpatrick & Lee 1999). Les Indices de Durabilité sont utilisées à la bourse mais tendent à ne prendre en compte que les meilleures performances d'un secteur donné. Pour une application plus large, des évaluations, des rapports de gestion de la durabilité seront nécessaires au niveau de

l'ensemble des systèmes financiers et des systèmes d'échange, de même qu'une plus grande sensibilisation des investisseurs et la mise à disposition de plusieurs possibilités, ainsi que de normes plus compréhensibles (Tableau 6). Certains indicateurs/catégories à large spectre aideront à l'évaluation, l'estimation, l'amendement et à l'examen intégré des bases de la sécurité financière (Tableau 7).

**Tableau 6 • Lignes directrices pour un compte rendu intégré social et environnemental**

Domaines	Institutions	Lignes directrices
<b>Environnement</b>	PNUE	Lignes directrices nationales sur la comptabilité environnementale
	Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale, NU, BM, OCDE, centre statistique de la CE	Manuel pour un système de comptabilité environnemental et économique intégré (disponible à la mi-2001)
	Forum économique mondial, leaders mondiaux de demain	Indice de durabilité environnementale
<b>Social</b>	APEC, initiative des filets de sécurité sociaux et Financiers	Lignes directrices en matière de filets de sécurité sociaux et Financiers dans les politiques et programmes
	Conférence internationale des fonds sociaux	Cadre de gestion de risque
<b>Intégré</b>	Initiative Mondiale de compte rendu	Lignes directrices en matière de compte rendu sur la durabilité (1999)

## 4 • Innovation mondiale

Pour ce qui est des nouvelles idées pour améliorer la durabilité financière, il y a d'un côté l'éventail des appels pour la réforme des institutions et instruments existants, et de l'autre côté les partisans d'un renouvellement complet des structures.

Ces propositions ne sont pas nécessairement exclusives les unes des autres étant donné que de nouvelles approches pourraient venir compléter celles déjà existantes. Quelques exemples de propositions à court et long terme relatives aux institutions nationales et internationales, ainsi qu'aux entreprises sont énoncés ci-dessous:

### 4.1 • Nouvelles idées mondiales

**À court terme.** Plusieurs propositions militent pour la création de nouvelles institutions. A titre d'exemple, la création d'une Autorité Financière Mondiale ou banque centrale qui ferait office de chambre de compensation pour les flux financiers internationaux, et de « prêteur de dernier recours ». Une telle autorité nécessiterait certains pouvoirs d'intervention mais pourrait également apporter une assistance en matière de coordination et de fixation de normes entre pays. Cette autorité compterait des membres internationaux, serait soumise à l'examen critique de ses pairs, et travaillerait avec les organisations à la fois régionales et sous-régionales. Elle pourrait être constituée à partir d'organismes existants, tel que le FMI, la Banque pour les Règlements Internationaux et l'OICV, ou être créée en tant qu'institution entièrement nouvelle. Son but serait de simplifier les processus existants, de réconcilier et d'intégrer différents cadres juridiques et stratégiques. Cependant, une telle autorité aurait besoin d'offrir des avantages très nets par rapport à des institutions existantes étant donné qu'elle nécessiterait une restructuration majeure, des investissements et certainement un soutien politique fort. Son rôle devrait être clairement défini pour éviter des chevauchements avec d'autres institutions et pour indiquer précisément comment son pouvoir devrait être exercé. Une autre proposition consiste à établir une Cour Internationale des Faillites, qui serait l'équivalent de l'exemple américain, et offrirait un cadre global pour faire face à l'insolvabilité nationale.

Certains estiment que de nouvelles institutions ne sont pas nécessaires, et qu'il suffirait de réformer le FMI, la Banque Mondiale, l'OMC ainsi que les institutions des Nations Unies. Pour ne parler que du FMI, celui-ci pourrait limiter son rôle à la prévention et à la résolution des crises, permettant ainsi aux politiques macro-économiques des pays en développement et des pays en transition de disposer de plus d'autonomie. Une évaluation indépendante et un examen périodique de sa structure pourraient conduire à un plus grand sens des responsabilités. En outre, il pourrait examiner les impacts en matière de durabilité des organisations financières, et notamment des fonds de couverture et des institutions non résidentes, en encourageant leur conformité avec les normes internationalement agréées. Enfin, si le FMI doit devenir un prêteur international de dernier ressort, l'Article 4 devra alors être amendé (FMI 2000).

Parmi les idées pour de nouveaux instruments globaux destinés à aider à la régulation des difficultés financières à court terme, on peut citer: les frais de circulation, par exemple la Taxe Globale sur les Transferts de Devises ou la Taxe Tobin (Enayati et Hemmati 2000) et la Taxe pour la Stabilisation des Taux de Change, admettant des taux de change évoluant cependant à l'intérieur d'une fourche fixe de valeurs, en-dehors de laquelle une taxe serait imposée. De tels mécanismes globaux ont été perçus comme étant une menace à la souveraineté nationale. Une manière d'éviter cela serait de réguler la monnaie à travers les banques centrales et les chambres de compensation de chaque pays et au niveau des centres financiers offshore (Martens 2000).

**À long terme.** Certaines propositions institutionnelles visent à renforcer davantage les aspects de durabilité sociale et environnementale, telles que la création d'une Organisation Mondiale pour le Développement ainsi qu'une Organisation Mondiale pour l'Environnement (Dodds 2000). Ces idées posent la question de savoir si de telles institutions donneraient de meilleurs résultats que les organisations actuellement en place. Les institutions existantes pourraient être améliorées à travers une plus grande coordination des objectifs financiers, en supprimant les doubles-emplois et en consolidant leurs domaines de juridiction spécifiques afin de renforcer l'utilisation des fonds de manière plus durable. La coordination régionale pourrait également être renforcée sur la

base du modèle de la Convention de Lomé liant les pays européens et les pays ACP. En ce qui concerne les nouveaux instruments à long terme, l'idée d'une Monnaie Globale unique existe depuis longtemps. Avant la création des Institutions de Bretton Woods, Keynes avait envisagé une telle monnaie, appelée Bancor. Ceci nécessiterait une chambre de compensation globale pour gérer un « système de changes internationaux dans lequel le commerce de biens et services sera la caractéristique centrale et où les transactions financières et les opérations portant sur les capitaux propres joueront leur propre rôle auxiliaire de facilitation du commerce ». Les exemples suggérés de monnaies globales comprennent une Monnaie Fiduciaire, une Monnaie de Référence ayant pour valeur celle des marchandises et une Monnaie de Référence indexée sur le cours des marchandises. Les objectifs seraient similaires à ceux des monnaies régionales équivalentes (tels que l'Euro), à savoir une stabilité des prix à court terme et un équilibre commercial et financier à long terme. Ce qui nécessiterait des pouvoirs suffisants pour réguler une spéculation excessive et encourager un comportement empreint de prudence (Leitaer 2000).

Pour générer des fonds pour des objectifs à long terme, diverses formes de taxation globale pourraient être imposées comme la « taxe sur le carbone » pour les utilisateurs de combustible fossile (le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas, la Norvège, et la Suède appliquent déjà une taxe sur le carbone); une majoration dans les cas d'immatriculation internationale des véhicules; des taxes dans le domaine du transport aérien international et du tourisme; une contribution environnementale globale par habitant, des redevances pour l'exploitation des fréquences hertziennes, des fonds marins, et l'utilisation de l'Internet. Des permis négociables, comme par exemple un fonds commercial sur les émissions de carbone, ou tout simplement des fonds volontaires pour une protection environnementale et sociale mondiale pourraient également s'appliquer. Encore une fois, des taxes mondiales et même une commercialisation de permis pourraient être considérées comme réduisant la souveraineté nationale, mais ces instruments pourraient être gérées malgré tout au niveau national, et seraient strictement limités aux domaines identifiés comme priorités « mondiales » (Panayotou 2000).

**Tableau 7 • Exemples d'indicateurs pour l'évaluation financière**

	Thèmes	Indicateurs
<b>Social</b>	Genre	Indice de développement lié au Genre
	Education	Taux d'alphabétisation (%) estimé des adultes (15 ans et +)
	Santé	Durée de vie à la naissance (années)
	Egalité	Indice de Gini (min = plus d'égalité, max = moins d'égalité)
	Institutionnel	Ratification des conventions internationales: ex. droits de l'enfant, principes de l'OIT en matière de main d'œuvre, convention contre discrimination
<b>Économique</b>	Revenu	PIB (Par habitant, \$US)
	Risque national	Excédent du Gouvernement Central, Dette Extérieure, Réserves Internationales, Formation Brute de Capital Fixe (% PIB), Epargne Réelle (% PIB), Inflation, Risque du secteur Privé (Cadre CAMELS)
	Emploi	% Chômage (par rapport à la main d'œuvre totale, Masculine & féminine)
	Institutionnel	Observance de la supervision et régulation financière : ex. ROSC
<b>Environnement</b>	Utilisation et qualité des ressources naturelles	Utilisation d'énergie par secteur (kg d'Equivalent Pétrole par tête d'habitant); Air: Emission de CO2 par tête d'habitant (tonnes métriques); Eau: Retraits annuels d'eau douce par tête d'habitant (m3), Demande Biologique et Chimique en Oxygène (DBO & DCO); terres: % zone protégée
	Biodiversité	Génétique (distinction taxonomique), espèces (nombre par 10.000 km3), diversité de l'habitat (nombre pour 10.000 km3)
	Institutionnel	Ratification des Conventions Environnementales Multilatérales. Ex. : CDB, CDD, Ramsar, CITES

Sources: ISGD (IDPM), BM, PNUD, Initiative de Compte rendu Mondiale (GRI), ECOSOC

En matière de lutte contre la corruption, des appels ont été lancés pour l'établissement d'un instrument non contraignant (qui n'aurait pas juridiquement la valeur d'un traité) ou un contrat global juridique contre la corruption. Ceci contribuerait à combler les vides existant entre les instruments en place, et permettrait la mise en place d'un mécanisme intergouvernemental ayant pour vocation de fixer les normes minimales pour combattre le blanchiment d'argent et d'actifs et la fraude fiscale. Cependant, ceci nécessiterait la prise en compte des différents systèmes politiques, économiques, sociaux et juridiques sans compromettre l'objectif principal de tolérance zéro en matière de lutte contre la corruption. Un mécanisme indépendant et impartial pour la résolution des litiges pourrait être créé, pour travailler, en collaboration avec les agences internationales, au développement de normes et pour assister les gouvernements membres dans l'élaboration des stratégies anti-corruption. Le secrétariat recueillerait et diffuserait les informations sur les bonnes pratiques (Secrétariat du Commonwealth 2000).

#### 4.2 • Nouvelles idées nationales

**À court terme.** En tant qu'alternative aux mécanismes globaux, des contrôles concrets pourraient être imposés au niveau intérieur. A titre d'exemple, l'on pourrait empêcher les investisseurs étrangers d'acquérir des titres de sociétés résidentes, une idée dénommée « attente au portail » qui serait imposée lorsque le ratio investissements étrangers/nationaux devient disproportionné. Dans le système chilien, la conservation des investissements dans un pays donné pour au moins un an est exigée des investisseurs étrangers. De même, on pourrait exiger des investisseurs étrangers qu'ils fassent des dépôts en espèces dans le pays hôte à titre de garantie avant de procéder à des investissements.

Au niveau régional, la création d'une Banque de Développement Euro Méditerranéenne mettra à la disposition des pays du Sud et de l'Est de la méditerranée les ressources nécessaires à leur meilleure insertion dans l'espace euro méditerranéen allant dans le sens d'un développement durable.

**À long terme.** Les engagements pour l'élaboration de Stratégies Nationales pour un Développement Durable (NSSD) d'ici 2002 (à mettre en oeuvre en 2005) offrent une occasion pour définir les éléments clefs relatifs aux institutions et aux mécanismes financiers. Les stratégies pourraient comprendre la réforme budgétaire, le renforcement des institutions pour un plus grand sens des responsabilités, la politique macroéconomique et juridique, ainsi que les investissements étrangers. Si la libéralisation est envisagée, il est crucial d'adopter un processus graduel et consultatif dès le départ. La participation présente des avantages directs lorsque l'on analyse les impacts de la libéralisation financière sur la durabilité, la réduction de la pauvreté et sur l'instauration du bien-être. Ceci pourrait également contribuer à fournir les voies et moyens pour renforcer la gestion des risques et minimiser par conséquent les impacts négatifs de la libéralisation (BM b. 2000)

#### 4.3 • Nouvelles idées commerciales

**À court terme.** Une publication dans les temps, consistante et significative des activités hors-bilan mettrait en évidence les problèmes de liquidité et réduirait la prise de risque. Les petites et moyennes entreprises ont besoin d'appui pour améliorer leurs évaluations internes telle que l'évaluation du degré de leur vulnérabilité aux problèmes de liquidité et de crédit. Le secteur des services financiers pourrait envisager la création de nouvelles formes de garanties de crédit, aux niveaux infranationaux avec une intervention gouvernementale réduite, en plus du micro-financement.

**À long terme.** Le secteur financier privé évolue vers une plus grande responsabilité socio-économique, socioculturelle et environnementale. Ces efforts pourraient être renforcés par le recours à une analyse environnementale et sociale poussée des investissements, ainsi qu'une réglementation indépendante et une supervision accrues des secteurs financiers. Le secteur a également besoin de bâtir des systèmes financiers plus intégrateurs ainsi que des systèmes financiers et des cadres de gestion de risque standardisés pour une gestion financière durable.

## 5 • Un avenir financier sécurisé ?

Le climat actuel, de volatilité des capitaux à court terme, de mauvaise gouvernance, de faible prise en compte des aspects environnementaux et sociaux, de déséquilibre de la dette, de l'insuffisance de l'Aide Publique au Développement (APD) et des Investissements Directs Etrangers (IDE) utilisés à mauvais escient, donne à penser que la sécurité financière à long terme reste hautement improbable. Les nombreux processus précédant le Sommet de la Terre 2002 devront aborder ces questions d'actualité. A titre d'exemple, les négociations GATS de l'OMC auront un impact direct sur les futurs cadres des services financiers publics et privés. La Conférence Internationale des Nations Unies sur le Financement du Développement se tenant au début de l'année 2002 recherche des approches plus intégrées et participatives pour aborder ces questions complexes et

interdépendantes. Un certain nombre de rencontres sectorielles qui traiteront de la durabilité financière auront également lieu, comme la COP 6 (Deuxième Partie) de la Conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques, et la Réunion internationale de Bonn sur l'eau douce. Lors du Sommet de la Terre en 2002 ces processus et institutions doivent regrouper leurs résultats et idées pour développer des stratégies financières intégrées et tournées vers l'avenir.

Parmi les interrogations et questions clés à traiter, on peut citer:

**La Gouvernance.** Est-ce que la sensibilisation peut être plus effective (et comment) pour lutter contre la corruption ? Quelles sont les structures et mécanismes internationaux, régionaux, nationaux et locaux qui offrent le meilleur moyen pour renforcer le contrôle et la réglementation des finances ?

**La volatilité des capitaux à court terme.** Est-ce que/quand est-il prudent pour le public d'intervenir, cas de renflouement par les banques centrales ou prêt de dernier recours ? Faut-il protéger des institutions et des groupes, et lesquelles, des crises par des filets de sécurité et par quels mécanismes ?

**La Sécurité à long terme.** Quelles sont les relations positives et négatives entre la commercialisation des services financiers, les flux d'investissement et le développement durable ? Comment développer davantage les liens entre finances privées et durabilité ? Les expériences tirées des projets de micro-financement offrent-elles de réelles opportunités pour atténuer la pauvreté et peuvent-elles être appliquées de manière plus étendue ?

Bien que les manifestations de Seattle et Prague étaient liées à de nombreux aspects de la mondialisation, elles donnent une indication claire de l'aliénation sociétale, du mécontentement, et de la colère suscités par les systèmes financiers et commerciaux internationaux actuels. Sans propositions constructives en faveur de la réforme et du dialogue ouvert, tout changement dans l'architecture mondiale existante restera lent, alors que les changements de fond demeurent une perspective lointaine. Une chose est claire: la compréhension des liens entre la finance et le développement durable, ainsi que l'application de mécanismes nouveaux, voire existants, pour améliorer la sécurité financière, est encore assez limitée. Notre connaissance des corrélations existant entre systèmes financiers et économiques s'accroît, mais sans inclusion plus grande d'éléments environnementaux, sociaux et institutionnels, les modèles appropriés à une sécurité financière de long terme restent pauvres. En dernière analyse, la sécurité financière globale n'est pas une question de stabilité et de création de richesse en tant que tel mais elle vise à la mise en place d'un système de transactions qui améliore le niveau de vie des gens ainsi que l'environnement naturel, aussi bien aujourd'hui qu'à l'avenir.

## 6 • Références et liens

Pour découvrir d'autres liens ou consulter le glossaire terminologique, visitez le site suivant :

[www.earthsummit2002.org/briefings](http://www.earthsummit2002.org/briefings).

Assister pour Agir (1999) Pouvoir d'Achat. Déliement de l'Aide, achats ciblés et réduction de la pauvreté, par Jeffrey Chinnock et Sarah Collinson.

Alessandrini, S. (2001) Comparing FDI trends in CEE and MED region, Marseille, Femise.

Achy, L; Sekkat, H. (2000) Impact of exchange rate management on MENA manufactured exports to Europe. Femise.

Banque Mondiale Rapport sur le développement dans le monde, 1991

Boyle, D. (2000) Wall Street 2. Ecologist. Vol. 30 no. 9 Dec. 2000/Jan 2001 pp. 26-29

Brunhoff, S. et coll. (2000) Changements Financiers Globaux. Vers une architecture responsable pour les pays en voie de développement. Forum Norvégien pour l'Environnement et le Développement [www.forumfor.no](http://www.forumfor.no)

Cleveland, H. et coll. (1995) Les Nations Unies : Alternatives en matière de Politique et de Financement.

Propositions novatrices par des Leaders Visionnaires

Secrétariat du Commonwealth (2000) Combattre la Corruption, Promouvoir la Bonne Gouvernance. Rapport du Groupe d'Experts. Série Gestion Economique [www.thecommonwealth.org/](http://www.thecommonwealth.org/)

DfID (2000) Eliminer la Pauvreté Mondiale: Faire que la mondialisation fonctionne pour les pauvres. Livre blanc sur le Développement International [www.globalisation.gov.uk](http://www.globalisation.gov.uk)

Dodds, F. (2000) Réformer les Institutions Internationales. Sommet de la Terre 2002: Un Nouveau Programme, Ch. 23 pp. 291 [www.earthsummit2002.org/es/2002/](http://www.earthsummit2002.org/es/2002/)

- L'Economist (2000) Jusqu'où peut aller la baisse? Perspective économique. Finance et Economie. 11 novembre 2000 pp. 164
- ECOSOC (2000) Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur les Ressources et Mécanismes Financiers (Chapitre 33 de l'Agenda 21). [www.un.org/esa/sustdev/csd8/sg\\_finance.pdf](http://www.un.org/esa/sustdev/csd8/sg_finance.pdf)
- Elliot, L. "Des freins pour les financiers" ("Brakes for the boys with the braces"). Journal The Guardian. Analyse: Finances Mondiales. 2 octobre 1998 pp. 23
- Enayati, J. & Hemmati, M. (2000) La Taxe Tobin pour le Développement Social. [www.earthsummit2002.org/wssd/wssd5/wssd5tobin.htm](http://www.earthsummit2002.org/wssd/wssd5/wssd5tobin.htm)
- FEMISE (2001) Rapport sur l'évolution de la structure des échanges commerciaux et des investissements entre l'Union Européenne et ses Partenaires méditerranéens
- Initiative Mondiale De Compte Rendu ("Global Reporting Initiative") (2000) Rapport de juin. [www.globalreporting.org](http://www.globalreporting.org)
- FMI (2000) Avancement dans le renforcement de l'Architecture du Système Financier International. <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/arcguide.htm>
- Kirkpatrick, C. & Lee, N. (2000) OMC Nouveau Round. Etude d'Impact en matière de Durabilité. Phase 2. Institut pour la Stratégie et la Gestion du Développement Management"). Centre d'Evaluation de l'Impact Environnemental, Université de Manchester <http://fs2.idpm.man.ac.uk/sia/>
- Lietaer, B. L'Avenir de l'Argent. Revue sur site Web: [www.transaction.net/money/book/index.html](http://www.transaction.net/money/book/index.html)
- Martens, J (2000) L'Avenir du Financement pour le Développement. Document de Base. Association Mondiale pour l'Economie, l'Ecologie & le Développement (WEED)
- OCDE (2000) PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE L'OCDE ("OECD ECONOMIC OUTLOOK") No.68 décembre 2000
- Panayotou, T. (2000) Mécanismes Financiers Novateurs pour un Financement Sectoriel Durable. Des finances pour un développement durable - tester de nouvelles approches stratégiques. Document de Base. No. 15 Division pour le Développement Durable. pp. 311-330
- Plan Bleu (2000) 130 indicateurs pour le développement durable en Méditerranée.
- Rowbotham, M. (2000) Avertissements tirés du passé. Goodbye America. Mondialisation, dette et empire du dollar. Ch. 4 pp 37.
- CNUCED (1999) La Crise Financière et son impact sur la croissance et le développement, tout particulièrement dans les pays en voie de développement BIS Note A/54/512/Add.1
- CNUCED (2000) Rapport 2000 sur le Commerce et le développement. Croissance Economique Mondiale et déséquilibres.
- Umana, A. (1997) Financement du Développement Durable: Une Evaluation Rio + 5 de l'Agenda 21 et de sa Mise en Oeuvre.
- BM a. (2000) Réduction de la Pauvreté et Biens Publics Globaux : Des Questions à traiter par la Banque Mondiale pour Soutenir une Action Collective Globale. Comité Mixte de la BM et du FMI <http://wbln0018.worldbank.org/dcs/devcom.nsf/>
- BM b. (2000) Nouveaux Chemins en Direction du Développement Social. Réseaux Communautaires et Globaux en Action. Genève juin 2000.
- Institut de la BM (2000): Faire Face aux Risques Financiers Globaux: la Qualité de la Croissance. Ch. 5 pp. 113—168
- WRI (2000) La Fracture Numérique: à la fois un Problème et une Opportunité. Communiqué de presse. [www.wri.org/wri/media/](http://www.wri.org/wri/media/)
- OMC (2000) Etude Spéciale No.5 Commerce, Disparité de Revenus et Pauvreté [www.wto.org/english/news\\_e/pres00\\_e/pr181\\_e.htm](http://www.wto.org/english/news_e/pres00_e/pr181_e.htm)
- ORGANISATIONS INTERNATIONALES CLES
- Banque pour les Règlements Internationaux, Central bahnpfatz 2, Bale, Suisse CH-4002 Bale (+41-61) 280 80 80 <http://www.bis.org>
- Fonds Monétaire International (FMI). 700 19th Street NW, Washington DC, 20431 USA Tel/Fax: +1 202 6237000/4661 <http://www.imf.org>
- Organisation pour la Coopération Economique et le Développement (OCDE). 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, FRANCE Tel: +33 (0)1.45.24.82.00 <http://www.oecd.org>

Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED). Division de l'Investissement, de la Technologie et du Développement d'Entreprise (DITE), Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse, Tel/Fax: + 41 907 5707/ 0194, <http://www.unctad.org/iaa/index.htm>

Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), Vienna International Centre P.O. Box 300, A-1400 Vienne, Autriche Tel/Fax: +43 1 26026 / 92669 Adresse Internet: <http://www.unido.org>

Financement des Nations Unies pour le développement .Préparations pour la Conférence de Haut Niveau en 2002 [www.un.org/esa/ffd](http://www.un.org/esa/ffd)

Banque Mondiale 1818 H Street NW Washington CD USA Tel: +12024771234 <http://www.worldbank.org>

Organisation Mondiale du Commerce. 154 rue de Lausanne , 1211 Genève 21, Suisse Tel/Fax: + 41 22 739 5111/7314206 <http://www.wto.org/>